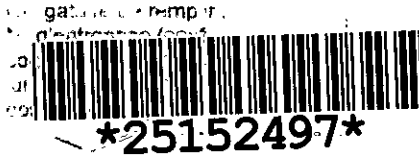


**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge**Déposé / Reçu le****26 NOV. 2025**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophones de BruxellesN° d'entreprise : **0203.430.576****Dénomination**(en entier) : **Société Nationale des Chemins de fer Belges**(en abrégé) : **SNCB**Forme juridique : **Société anonyme de droit public**Adresse complète du siège : **Rue de France 56 - 1060 Bruxelles****Objet de l'acte : Démission - Nomination d'administrateur.**

Extrait du PV du Conseil d'Administration du 7 novembre 2025

I. VACANCE D'UN POSTE D'ADMINISTRATEUR – COOPTATION (doc. CA 2025/136).

Les membres restants du Conseil d'Administration prennent connaissance de la démission de Mme Deborah GERADON, à dater du 4 octobre 2025.

Compte tenu de la vacance du poste, sur proposition de l'Autorité de Tutelle, dans l'attente d'une nomination définitive par arrêté royal, les membres restants du Conseil d'Administration décident de coopter Mme Chanelle BONAVENTURE en tant qu'administratrice en remplacement de Mme GERADON dont elle achèvera le mandat.

Sophie DUTORDOIR
Administrateur déléguéRenaud LORAND
Directeur général

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/12/2025 - Annexes du Moniteur belge